

qui osaient encore pénétrer dans une église bulgare. La journée du 17/30 juin, celle où l'on apprit le commencement des hostilités, marqua le terme de leur résidence en Macédoine. Ils s'empressaient de nous conter, chacun à son tour, leurs dernières impressions. M. Néophyte, d'Uskub, avait été enfermé chez lui, le 17/30 au soir, et, pendant deux jours, sa domestique seule fut autorisée à sortir de la « métropole », afin de pourvoir aux vivres. Une perquisition très minutieuse eut lieu ensuite, après laquelle la domestique elle-même fut prisonnière pendant deux jours. L'archevêque se nourrissait du pain que les voisins, pour leur plus grand risque, lui passaient par la fenêtre. Les cris de la domestique attirèrent l'attention de la police et elle fut de nouveau autorisée à sortir, mais sous l'escorte d'un gardien. Le 24 juin/7 juillet, le chef de la police vint proposer à l'archevêque de partir pour Salonique, en lui promettant la vie sauve et le respect de son inviolabilité (ce qui, nous allons le voir, n'était pas superflu). M. Néophyte refusa : il était là par la volonté du peuple et il entendait y rester. — « Mais dans quel but, lui disait-on, puisque vous ne pouvez pas exercer votre fonction ? » — « Comme personne privée : par exemple, pour acheter les maisons turques, si vous le voulez », répondit-il. Une heure plus tard, on revint à la charge. M. le préfet regrettait de ne pas être obéi, car il ne pouvait plus répondre de la sûreté de M. l'archevêque. Enfin, le soir, la comédie prit fin : lecture fut faite à l'archevêque d'un acte d'accusation en douze points. Il faisait dire des prières pour quatre monarques, au lieu du seul roi Pierre ; il ne disait pas de prières pour l'archevêque serbe ; il s'occupait d'affaires civiles, en donnant l'ordre à un prêtre de village de venir le voir dans la « métropole », etc., etc. Sur son refus de signer, on donna à M. Néophyte deux heures pour se préparer au départ, puis on l'expédia par Nisch, à Smédérévo, sur le Danube, d'où il partit pour la Bulgarie.

A Vélès, les fonctionnaires de l'archevêché avaient été arrêtés et les archives fouillées, le 24 janvier/6 février. L'évêque suppléant fut obligé de quitter Vélès, après une nouvelle attaque contre la métropole, le 4/17 février, jour où un fonc-